

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES  
ÉCOLE SAINT-LUCIEN**

**Le 20 janvier 2021**

Troisième séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-Lucien, tenue virtuellement en visioconférence ce vingtième jour de janvier 2021 et à laquelle sont présents :

Présent	Absent		
X		Mme Cynthia Laplante	parent
X		Mme Émilie Dupuis	parent
X		M. Yannick Godin	parent
X		Mme Malorie Gagné	parent
X		Mme Vivianne Roux	parent
X		Mme Nathalie Prud'homme	parent
X		Mme Forence-Delphine Bergeron	enseignante
X		Mme Ginette Bonneau	enseignante
X		Mme Tanya Drolet	enseignante
	X	Mme Mélanie Grégoire	service de garde
X		Mme Nathalie Gosselin	enseignante
		Mme Mélanie Crichton-Pelletier	professionnelle
X		Vacant	soutien
X		Sans droit de vote	
		Vacant	Communauté
X		Mme Julie Fournier	Directrice par intérim
X		Mme Audrey Cyr	Directrice adjointe par intérim

Autres présences : M. Charles Dalpé, directeur du service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, M. Jean Bourassa, directeur adjoint du service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, M. Alain Camaraine, directeur général adjoint et Mme Taiga Waelput-Lavallée, directrice du service des ressources éducatives aux jeunes.

Proposition de l'ordre du jour

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Mot de la direction
- 3) Adoption de l'ordre du jour
- 4) Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
- 5) Suivi au procès-verbal
  - a) Règles de régie interne — Dates des prochaines rencontres
  - b) Avis et recommandation — Terrain de soccer
- 6) Consultation au sujet de la modification des bassins des écoles Saint-Eugène et Saint-Lucien
- 7) Parole au public
- 8) Information du comité de parents
- 9) Information de l'OPP
- 10) Info COVID
- 11) Report du bulletin et pondération de l'étape 1
- 12) Soutien supplémentaire (pédagogique et psychosocial)
- 13) Ventilation de l'école
- 14) Varia :
- 15) Levée de l'assemblée

	<p>1) <b>Ouverture de l'assemblée</b> : 18 h 31</p>
	<p>2) <b>Mot de la direction</b> :</p> <p>Mme Fournier présente les nouvelles arrivantes à l'école, soit Mme Audrey Cyr, directrice adjointe par intérim ainsi que Mme Audrey Fortin Patry, technicienne en éducation spécialisée.</p>
	<p>3) <b>Adoption de l'ordre du jour</b> :</p> <p>L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Nathalie Prud'homme.</p> <p>Nomination d'une secrétaire ou d'un secrétaire : Mme Audrey Cyr est proposée comme secrétaire pour cette rencontre.</p>
	<p>4) <b>Adoption du procès-verbal de la dernière réunion</b> :</p> <p>Mme Ginette Bonneau adopte le procès-verbal.</p>
	<p>5) <b>Suivi du procès-verbal</b></p> <p>a) Madame Fournier propose que le 17 février, le 12 avril et le mercredi 16 juin soient les prochaines dates de rencontres pour les conseils d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021. Les dates proposées sont déposées dans le document régie interne dans le fichier Teams.</p> <p>b) Mme Fournier parle de la sécurité qui n'est pas optimale sur le terrain de soccer. Des rénovations devraient être entreprises. À cet effet, le C.É a déposé un avis et recommandations à la direction générale. Mme Dupuis présente les recommandations. Le conseil d'établissement demande que la réfection du terrain soit priorisée. En février, il y aura un point de suivi pour ce dossier. Il y aura deux invités du service des ressources matérielles.</p> <p>Autre point : Mme Fournier mentionne qu'il y a du matériel qui a été acheté pour la cour d'école.</p>

**6) Consultation au sujet de la modification des bassins des écoles Saint-Eugène et Saint-Lucien**

M. Camaraire et Dalpé présentent le projet de modification de bassin pour les écoles de secteur quant aux modalités de fréquentation. (École Saint-Lucien et école Saint-Eugène). M. Camaraire mentionne que les travaux de l'école Saint-Eugène seront finalisés pour l'année scolaire 2021-2022. Il présente l'évolution des bassins de l'année 2010 à aujourd'hui.

En 2010, l'organisation scolaire amenait à un dépassement des capacités à l'école Saint-Eugène. En 2013, il y avait trop d'élèves dans cette même école, et il y a eu résolution pour que celle-ci devienne une école de secteur piétonnier. En 2014 et 2015, un projet d'agrandissement de l'école Saint-Eugène a été déposé et accepté avec une capacité d'ajouter 12 groupes supplémentaires. 2012-2022 une mise en place des nouveaux bassins.

M. Dalpé partage le portrait de la situation pour les deux écoles pour les années 2020 et 2021. (Capacité d'accueil des élèves selon les règles du ministère.) Les tendances pour l'école Saint-Lucien sont à la hausse de clientèle pour les 5 prochaines années. Un dépassement du seuil est prévu.

M. Dalpé fait part des prévisions de la clientèle pour l'année scolaire 2021-2022 et aussi pour 2022-2023 en tenant compte de la démographie à venir. Il présente la carte de la modification du bassin de fréquentation projeté. Il y aurait un transfert d'élèves de l'école Saint-Lucien vers l'école Saint-Eugène. Il présente également la proposition des modalités liées à la fréquentation scolaire et au retour possible des élèves du secteur Saint-Eugène. Un diaporama Power Point est présenté.

M. Dalpé et M. Camaraire répondent aux interrogations des membres quant aux craintes ressenties en lien avec une possible restructuration des bassins. (Ajout de classes multi niveaux, classe unique d'un niveau seulement, stabilité de la direction, fratrie séparée suite à la restructuration, instabilité de la fréquentation scolaire, transport scolaire, dissolution de la clientèle, anxiété générée chez les enfants suite à l'incertitude de son école d'affectation. Il ajoute que le centre de service scolaire entend bien les craintes des membres et qu'il fera part des commentaires aux gens concernés.

M. Godin demande d'avoir une personne du conseil d'établissement qui agira à titre de représentant au conseil d'administration du 26 janvier.

20h37 : Une prolongation de la séance est proposée par la présidente. Mme Malorie Gagné appuie la prolongation de la réunion.

M. Godin propose une réunion extraordinaire afin de bien se préparer pour la rencontre avec le conseil d'administration qui aura lieu le 26 janvier. La rencontre extraordinaire aura lieu le 25 janvier de 18h30 à 19h30.

Un avis des recommandations à la direction générale sera écrit et déposé lors de la séance au conseil d'administration du 26 janvier 2021. Proposition appuyée par madame Tanya Drolet.

**7) Parole au public :**

Il n'y a pas eu de questions du public ce soir.

**8) Information du comité de parents :**

Mme Émilie mentionne qu'il y a un fichier One Notes dans lequel il y a plusieurs informations de ressources SREJ afin de centraliser toutes les ressources du centre de service scolaire. Plusieurs informations s'y trouvent, entre autres, celles pour l'école virtuelle.

**9) Information de l'OPP :** Le point est reporté au prochaine C.É.

	<b>10) Info Covid :</b> Le point est reporté à la prochaine séance.
	<p><b>11) Report du bulletin et de l'étape 1 :</b></p> <p>Mme Fournier mentionne que le ministre Roberge reporte la date du 1er le bulletin afin de bien évaluer toutes les compétences. Celui-ci sera disponible le 5 février sur la plate-forme Mozaik. Dans la semaine du 8 février, les enseignants enverront les invitations pour la rencontre de parents.</p> <p>La pondération de l'étape 1 sera annoncée vers la fin janvier puisque nous n'avons pas encore l'information du ministère.</p> <p>Mme Gagné demande si pour certains parents, les rencontres peuvent se faire en présentiel. Mme Fournier mentionne que ce n'est pas recommandé étant donné les règles sanitaires qui sont strictes, mais il sera possible exceptionnellement pour certains parents qui n'auraient pas les outils technologiques.</p>
	<b>12) Soutien supplémentaire (pédagogique et psychosocial) :</b> Le point est reporté à la prochaine rencontre.
	<p><b>13) Ventilation de l'école :</b></p> <p>Mme Fournier mentionne que la ventilation dans l'école est adéquate. Un échantillonnage dans les écoles du centre de services a démontré que nous répondions aux normes. Le résultat de l'échantillonnage présentait 800 ppm alors que le seuil maximal est de 1000 ppm. Le personnel doit ventiler mécaniquement en ouvrant les fenêtres et en laissant les portes ouvertes. Un affichage dans les classes est prévu à cet effet. Des tests suivront bientôt pour chaque école.</p>
	<p><b>14) Varia :</b></p> <p>Il n'y a pas de point.</p>
	<p><b>15) Levée de l'assemblée :</b></p> <p>M. Godin propose la levée de l'assemblée à 21h33.</p>

---

Présidence

---

Direction